

SIVU DE LA CAN DE L'HOSPITAL

Séance du 24 avril 2026

Membres en exercice : 6

Date de la convocation: 16/04/2026

Présents : 4

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 09 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER

Votants : 5

Présents : Josette GAILLAC, Géraldine BENDER, Quentin AFFORTIT, Alain ARGILIER

Pour : 5

Présents non votants :

Contre : 0

Représentés: Daniel PETITJEAN représenté par Alain ARGILIER

Abstentions : 0

Excusés:

Absents: Alain BARBUSSE, Bruno MANIN suppléé par Quentin AFFORTIT

Secrétaire de séance: Josette GAILLAC

Objet: Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - SIVU DE LA CAN DE L'HOSPITALET - DE_007_2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Exploitation		Investissement		Total cumulé	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	1 241.27	0.00	131 979.76	0.00	133 221.03
Opérations exercice	9 974.08	15 265.96	7 923.43	5 327.00	17 897.51	20 592.96
Total	9 974.08	16 507.23	7 923.43	137 306.76	17 897.51	153 813.99
Résultat de clôture		6 533.15		129 383.33		135 916.48
Restes à réaliser	0,00	0,00	25 363.33	0,00	25 363.33	0,00
Total cumulé	0,00	6 533.15	25 363.33	129 383.33	25 363.33	135 916.48
Résultat définitif		6 533.15		104 020.00		110 553.15

Le Président, Alain BARBUSSE, se retire et ne prend pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 048-254800774-20260424-DE_007_2026-DE

S'LO

Le conseil syndical réuni et présidé par le Vice-président Alain ARGILIER, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du SIVU de la Can de l'Hospitalet suivant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Bassurels, les ans, jours et mois que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/04/2026
et publié ou notifié
le 30/04/2026

Le secrétaire
Josette GAILLAC

Pour le Conseil syndical,
Le Président,
Alain ARGILIER

SIVU de la Can
de l'Hospitalet
Mairie
48400 BASSURELS